

8682

Paris, le 28 Décembre 1916.

ŒUVRE DES ORPHELINS

DE LA

PRÉFECTURE DE POLICE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 29 Janvier 1906)



Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli les reçus de la somme de Deux Mille-cinq cents francs (2.000 francs en votre nom personnel et 500 francs en souvenir de M^{re} Dusseigneur, souscripteur décédé), que vous avez bien voulu me faire verser pour l'Œuvre des Orphelins de la Préfecture de Police.

Je vous prie d'agréer, une fois de plus, mes plus vifs remerciements pour la généreuse sollicitude que vous continuez de témoigner aux Agents de mon Administration, dont je suis heureux d'être l'interprète auprès de vous.

Agnez, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Préfet de Police,
Président du Conseil d'Administration,

Scarron

Madame la Marquise Orconati-Visconti, 16, rue Barbet-de-Jouy.

8888

ŒUVRE DES ORPHELINS

PARIS LE 27 JANVIER 1865

MAIRIE DE PARIS

ARRÊTÉ



[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]